



SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE

Direction des sports

Saison sportive 2020 / 2021

DOSSIER ANNUEL DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

Sportifs de haut-niveau et accès au sport de haut-niveau

Nom et prénom du sportif :

Catégorie : Sport pratiqué:

DEPÔT DU DOSSIER ET PIÈCES A JOINDRE

- Lettre de demande d'aide adressée à Monsieur le Président de Sète agglomération méditerranée, Avenue d'Aigues, 34110 Frontignan,
- Copie de la carte nationale d'identité,
- Copie de la licence,
- Copie du dernier avis d'imposition sur le revenu du sportif (ou celui des parents),
- Justificatif de domicile (facture EDF, Téléphone...)
- Attestation d'inscription sur une liste de haut niveau ou document officiel,
- IBAN (RIB – cf. Article V du règlement d'attribution des aides financières)
- Toute pièce jugée utile pour l'instruction du dossier

L'ensemble du dossier et des pièces à joindre sont à retourner par voie postale ou par courriel
au plus tard avant le 31/03/2021

à

Service des sports - Sète agglomération méditerranée
4 avenue d'aigues – BP 600
34 100 Frontignan
Tél. : 04.67.46.47.74

Tout dossier incomplet ou arrivé après les délais impartis ne sera pas pris en compte.

CADRE RESERVE AU SERVICE DES SPORTS

Date d'arrivée du dossier :

Avis de la commission :

Décision du Conseil Communautaire :

Montant de l'aide attribuée :

BUDGET DU SPORTIF DE HAUT-NIVEAU

Tableaux à compléter :

Dépenses	Budget 2018 / 2019 réalisé	Budget saison 2019 / 2020
*Achat matériel (montant TTC)	€	€
*Déplacements, transports	€	€
*Hébergements	€	€
*Cotisations	€	€
*Soutien scolaire	€	€
*Formation professionnelle	€	€
*Autres frais généraux	€	€
TOTAL DES DÉPENSES	€	€

*Fournir les justificatifs

Recettes	Budget 2018 / 2019 réalisé	Budget saison 2019 / 2020
Région	€	€
Département	€	€
Commune	€	€
État	€	€
Fonds propres	€	€
Partenaires	€	€
Fédération	€	€
Ligue	€	€
Autres	€	€
TOTAL DES RECETTES	€	€

ATTESTION SUR L'HONNEUR

Cette rubrique doit obligatoirement être remplie.

Je soussigné(e) (Nom et Prénom)

Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics au titre de la saison sportive 2020 /2021 et sollicite une aide financière de Sète agglomération méditerranéenne.

ATTENTION ! Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 16 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Certifie avoir lu et accepté le règlement d'attribution

Fait, le

Signature :

(Pour les sportifs mineurs, signature du représentant légal)